

# RONDE HIVERNALE HISTORIQUE DE LANS EN VERCORS

## RÈGLEMENT PARTICULIER



# RÈGLEMENT PARTICULIER

## ART.1 – ORGANISATION :

le **Circuit des montagnes de Lans** organise un roulage véhicule historique sur glace intitulée :

### **RONDE HIVERNALE HISTORIQUE DE LANS EN VERCORS**

Lieu : Circuit des montagnes de Lans – stade de neige – 38250 Lans en Vercors

L'organisateur administratif et technique est le **Circuit des montagnes de Lans** (CML).

**Cette manifestation n'est pas une compétition mais un roulage libre.  
Il n'y aura aucun classement ni de chronométrage dans cette épreuve.  
Il n'y aura pas de spectateurs sur cette manifestation.**

#### **1.1 OFFICIELS**

Organisateur :	CIRCUIT DES MONTAGNES DE LANS (CML)
Directeur :	Mr Norbert INGOLD - 06 17 08 82 83
Administratif :	Mme Brigitte PETER
Relations participants :	Mr Etienne PARSEIHIAN – 06 11 29 64 87
Responsable restaurant :	Mr Christian Stanzer
Commissaires de pistes :	Mr Jean François Genestier Mr Christian Vignac Mr Dominique Thomasson Mr Vacilotto Patrick

#### **1.2 HORAIRES**

Ouverture des engagements :	1 <sup>er</sup> décembre 2023
Clôture des Engagements :	31 janvier 2024
Date de la manifestation :	Samedi 03 février 2024
Accueil, Vérifications Adm. et Tech. :	de 7h00 à 7h40
Briefing Participants obligatoire :	à 7h45
Manche du matin :	de 8h à 14 h
Repas du midi :	de 14h à 16h
Manche nocturne :	de 17h à 23h
Repas du soir :	de 20H à 22H

Si le déroulement et les conditions météo le permettent, chaque manche sera composée de minimum 4 sessions de roulages d'environ 15 min par véhicule inscrit.

Pour des raisons de sécurité ou de conditions météo, les organisateurs se réservent le droit de modifier le tracé, les horaires et la durée de roulage.

## **ART.2 – ASSURANCES :**

L'épreuve est assurée en RC Professionnel auprès de l'agence R. Pernet – GENERALI Assurances – 38000 GRENOBLE sous le n° de contrat AD270928.

Toutefois, dans l'éventualité d'un accrochage entre participants ou toute dégradation sur la piste, tout participants déclare être couvert par une assurance responsabilité civile qui garantit pour le tiers, l'usage du véhicule dans les conditions d'entraînement sur circuit. Il vous est conseillé tout de même de souscrire une assurance individuelle complémentaires couvrant la pratique des sports mécaniques sur circuit. (type assure ton sport ou Lestiennes)

## **ART.3 – CONCURRENTS ET PILOTES :**

### **3.1 ENGAGEMENTS**

Pour être pris en compte, les demandes d'engagement doivent être accompagnées de :

- La feuille d'engagement remplie
- Le présent règlement signé
- Un chèque d'engagement de **300 €** pour l'équipage

Les engagements seront reçus à l'adresse suivante :

**Circuit des Montagnes de Lans, BP 8 38250 Lans en Vercors**

Chèque à l'ordre de « Circuit des Montagnes de Lans »

Le nombre maximum d'engagés est fixé à 20 voitures (dans l'ordre de réception des engagements complets)

Votre engagement comprend par voiture pour 2 personnes :

- L'inscription à l'épreuve,
- L'encadrement, l'organisation
- L'accès aux différentes structures de réception,
- L'Ensemble des repas : petits déjeuners, déjeuners, diner, boissons.

### **3. 2 DROITS D'ENGAGEMENTS**

Les droits d'engagements sont fixés par voiture (comprenant 1 pilote et 1 coéquipier) à .....300 €

Options pour accompagnateur supplémentaire comprenant accès et restauration – (par personne) .....30 €

En cas de condition météorologique défavorable le roulage pourra être annulé ou reporté par l'organisateur.

En cas d'annulation, l'inscription sera remboursée mais aucune indemnité ne pourra être demandée.

Les droits d'engagements resteront acquis à l'organisation en cas de désistement ou forfait du concurrent inscrit.

### **3.3 EQUIPAGES**

Chaque voiture aura un pilote et un passager (facultatif).

Une voiture pourra être pilotée par deux pilotes.

Dans le cas d'une inscription en **double monte** (2 pilotes sur la même voiture), l'engagement devra faire l'objet de **2 bulletins d'inscription distincts**. \*

Les Véhicules seront répartis en fonction de leur moyen de transmission par séries de 5 voitures. (2RM ou 4RM)  
Appelés série A, B, C et D.

La ceinture de sécurité ou harnais est obligatoire pour le pilote et le passager.

Le port du casque est obligatoire pour le pilote et le passager.

Le port de harnais de sécurité est fortement conseillé.

## ART.4 – VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.1 VOITURES

Le meeting est ouvert à toutes les voitures de Tourisme, Grand tourisme, Sport ou Prototype de plus de 20 ans, ainsi que les voitures de Sport et d'Exception plus récente (à l'appréciation de l'Organisation). L'organisateur se réserve le droit de refuser l'engagement à une voiture non conforme et qui ne satisferait pas à 'l'esprit' et à l'aspect de la période donnée.

Les voitures engagées ne nécessitent aucune homologation particulière de type « laissez-passer », fiche d'identité contrôle technique ou Passeport Technique.

Les voitures devront être équipées d'un anneau de remorquage à l'avant comme à l'arrière pour le remorquage. Harnais de sécurité et extincteur manuel à bord conseillé.

**Silencieux d'échappement performant obligatoire Bruit limité à 100 db** (contrôle sonomètre)

### 4.2 PNEUMATIQUES ADMIS

De façon à préserver la piste, l'utilisation de **pneumatiques conformes à l'usage routier est OBLIGATOIRE**. Sont autorisés les pneus à clous dépassant au maximum de **1,5 mm hors du pneumatique et dont le nombre n'excède pas 150 par pneumatique**.

**Tous les pneumatiques de compétition, type Rallye, Trophée Andros et chaînes sont strictement interdits.**

## ART.5 – SITES ET INFRASTRUCTURES

Situation :	CIRCUIT DES MONTAGNES DE LANS 38250 LANS EN VERCORS
Longueur :	800 mètres
Largeur :	8 / 10 mètres
Altitude :	1450 mètres

Les épreuves se déroulent sur un circuit de glace agréée par la FFSA

## ART.6 – DISCIPLINE ET SECURITE

**L'arrêt volontaire sur la piste est formellement interdit sous peine d'exclusion.**

En cas de panne ou d'arrêt forcé, le pilote doit rester à bord et attendre la dépanneuse.

**Il est formellement interdit de descendre de sa voiture avant l'arrivée de la dépanneuse.**

Il est formellement interdit de faire demi-tour sur le circuit.

A chaque session l'accès à la piste n'est possible que sur autorisation de l'organisation.

Le tracé du circuit est susceptible d'être modifié en cours de journée pour préserver la piste.

Tout participant devra souscrire sans réserve aucune au présent règlement. Il devra se conformer au code sportif et obéir strictement aux drapeaux et panneaux qui lui seront présentés pendant l'épreuve. De même, il est exigé sur le circuit un comportement exemplaire de tous les participants. Cette épreuve historique est aussi un rendez-vous amical et convivial réservée à des voitures de collection dont certaines de grandes valeurs. Une extrême prudence est recommandée lors des dépassements.

L'organisateur ou le Gestionnaire du circuit pourront refuser ou exclure une machine et/ou son pilote pour manquement aux règles techniques, de sécurité ou de conduite sans qu'aucune indemnité des frais de déplacement ou aucun remboursement ne puisse être demandée.

## **ART.7 – RECLAMATIONS**

La Ronde Hivernale Historique de Lans en Vercors étant avant tout placée sous le signe de la convivialité, de la décontraction, et du plaisir de la glisse. Aucune réclamation ne sera admise.

**ETHIQUES** : Tout participant à la Ronde Hivernale Historique de Lans en Vercors devra respecter l'image de l'épreuve et du Circuit des Montagnes de Lans.

En cas d'atteinte à ceux-ci, par le biais de déclarations orales, écrite ou sur les réseaux sociaux, d'actions négatives ou passives, ou sous toute autre forme que ce soit, l'organisateur se réserve le droit de poursuivre le dit participant, et pour le moins, de lui refuser l'invitation à sa participation.

## **ART.14 - ARTICLE SPECIFIQUE**

**Toute réception ou opération commerciale ou de promotion dans l'enceinte ou à proximité du circuit doit faire l'objet d'une demande d'autorisation aux organisateurs.**

L'organisation reste à votre entière disposition pour vous donner tous les renseignements complémentaires sur l'organisation et votre déplacement et vous recommande pour votre hébergement, une sélection **d'hôtels ou de résidences partenaires du circuit.**

## *RENSEIGNEMENTS ORGANISATION*

***Circuit des Montagnes de Lans***

***BP 8 – 38250 Lans en Vercors***

***Tél : 06 17 08 82 83***

***06 11 29 64 87***

***mail : [norbert.ingold@sfr.fr](mailto:norbert.ingold@sfr.fr)***